

**LES VALEURS IDENTITAIRES DU « JAMU » de GRIOT
DANS *KUYATÉ LA FORCE DU SERMENT*, AUX ORIGINES DU
*GRIOT MANDINGUE DE DRISSA DIAKITÉ***

Diola KONATÉ*

Le chant épique *Kuyaté, la force du serment, aux origines du griot mandingue* retrace, au-delà des péripéties d'évolution d'une célèbre figure historique : Soundiata Keïta, le schéma dynamique du peuplement d'un espace géographique d'Afrique occidentale : le Mandé passant du statut de royaume à celui d'un Empire du X^e au XV^e siècle. Bien avant Drissa Diakité, d'autres écrivains africains et étrangers ont choisi la vie de Soundiata Keïta comme motif d'écriture de textes épiques : « *Kuyaté la force du serment* est redevable de mes lectures, celles de Djibril Tamsir Niane et de Massa Makan Diabaté »

Diakité reconnaît avoir produit dans le sillage d'autres auteurs africains. Son texte, de son aveu, est le troisième du genre sur le même sujet, à la suite de *Soundiata ou l'épopée mandingue* de Djibril Tamsir Niane et *Kala Jata* de Massa Makan Diabaté. Il y a lieu d'ajouter à ces textes une série de publications citées par Moussa Sow dans la préface de *Kuyaté la force du serment, aux origines du griot mandingue* : « L'œuvre est certes l'héritière de textes plus ou moins fameux comme ceux de Djibril Tamsir Niane, Laye Camara, Mamby Sidibé, Massa Makan Diabaté, Laurent Gbagbo et de tant d'autres auteurs, africains, européens ou américains ».

* Université des Lettres et des Sciences humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Ainsi, de façon fortuite nous avons choisi de nous pencher sur l'épopée en tant que genre de la littérature orale, véhicule d'une masse considérable de valeurs culturelles dont celles rattachées au vocable identitaire : « jamu ». En effet, dans la gamme variée de textes oraux nous retenons celui de Drissa Diakité : *Kuyaté la force du serment, aux origines du griot mandingue*, texte publié à L'Harmattan/ La Sahélienne, Bamako, en 2009.

Le texte est une véritable apologie de la parole dont la lecture rend compte directement de toute la dynamique de l'envolée verbale caractéristique du style de griot. *Kuyaté la force du serment, aux origines du griot mandingue* est composé d'un épilogue sur la parole suivi de vingt-cinq séquences reprenant un peu l'élan de diction traditionnelle marqué par un style panaché ; ainsi Diakité a restitué au texte épique son mode d'énonciation originel : mélange de chants et de récits, afin de rendre perceptible toute la ferveur de la parole articulée telle qu'exigée dans la conception d'une création littéraire orale traditionnelle et griotique. Il s'agit là d'une orientation prédominante des œuvres littéraires traditionnelles remarquablement relayées par les griots : proverbes, devinettes, récitatifs, contes et épopées. Nous n'avons nullement la prétention d'épuiser un thème d'une si grande importance.

Nous organiserons nos réflexions autour de l'axe « jamu », nom de l'indice sur lequel est bâtie l'identité du griot : sa ligne agnatique « Siya » qui est, semble-t-il, l'indice primordial expressif de l'identité : élément sociologique, culturel et distinctif dans tous les pays qui ont en partage l'aire culturelle mandingue. Ainsi, la notion de valeurs identitaires du vocable : « jamu », expression de l'être, appliquée à la caste des griots, suscite en nous quelques interrogations : le préalable à l'analyse de l'indice « jamu » appliqué aux griots du manding n'exige-t-il pas de nous le survol de la notion de ligne agnatique, ou « siya » dans sa généralité en tant qu'élément existentiel et un des pans de la culture de l'aire mandingue ? Quelles sont, au-delà des généralités, les spécificités que revêtent les différents noms ou « jamu » de griots de souche ? Quelles sont les différentes couches constitutives du tissu social des griots en milieu mandingue entrant dans le registre des ayants fait office, en certains endroits de l'aire culturelle mandingue sans en être de souche ?

1. « JAMU » : PREMIER INDICE EXPRESSIF DE L'IDENTITÉ « SIYA »

Le concept « jamu », ancré dans la conscience collective des sociétés noires africaines de l'aire culturelle mandingue, est étroitement lié à la notion de « siya » ou descendance : appartenance clanique. Si le concept peut être ramené aux limites du terroir mandingue, il est à signaler aussi qu'il est apparu au sein des éléments culturels au XI^e siècle de notre ère c'est-à-dire étroitement lié aux exploits épiques émergents du mythe de la fondation des entités de cette époque. À cet effet, Il semble, de façon générale, remplir la fonction nominale en terme de premier indice expressif de l'identité de l'individu au sein du tissu social. Nous nous proposons d'axer notre analyse sur cet indice en le ramenant uniquement à la dimension de ligne agnatique des « jamu » ou « nom » de griots. Pour ce faire, nous interrogerons le texte de Diakité afin de retenir des exemples de lignes « jamu » suffisamment évoquées dans le texte épique et nous nous efforcerons d'étendre la réflexion à l'usage conventionnel actuel de cet indice, tout en insistant sur son expressivité agnatique.

Il est à signaler qu'en Afrique noire les sociétés de tradition mandingue, dans une acception socioculturelle générale, accordent une valeur toute particulière au terme « jamu » qui va de paire avec celui de « tôxô ». Il s'agit là d'un couplage de deux vocables dans l'intention d'identifier la même personne : « tôxô » - « jamu » ou encore prénom et nom.

Nous sommes ici dans un système d'énonciation à caractère socioculturel et identificateur individualisé. Les deux vocables « tôxô » et « jamu » sont deux attributs distinctifs, l'un individuel « tôxô » ou nom de baptême et l'autre collectif « jamu » nom de famille. Chaque membre d'une famille donnée reçoit à la naissance deux attributs nominaux dont un individuel « tôxô » qu'il reçoit à la naissance et l'autre collectif hérité et qui implique l'appartenance à un groupe social, à une famille donnée « jamu ». On pourrait être tenté de croire qu'il s'agit là d'une pratique culturelle universelle, si cela est une évidence, il est à reconnaître que la notion de « jamu » en termes d'attribut ethnique ou clanique, en Afrique noire, est une exclusivité de l'aire culturelle mandingue.

Nous n'insisterons pas ici sur les différentes significations du prénom. Cet élément, bien que très important dans le processus social

d'identification de l'individu, n'est pas l'objet de notre étude. Il s'agit alors pour nous de focaliser l'attention sur un seul élément qu'est le « jamu ». Il est un élément culturel hautement symbolique qui enrichit toutes les littératures à travers des héros et d'autres personnages.

Ainsi, dans son essai intitulé : *Les Mandingues de Koumbi à Paris*, publié aux Éditions Donniya, Jean Djigui Keïta développe une approche très originale de cette notion de « nom » ou « jamu » en se fondant sur le cas d'illustres personnalités qui ont soit animé la scène politique africaine des années 1960, soit des figures qui ont marqué la résistance à la pénétration coloniale et dont les seuls noms évoquent cette époque, soit enfin des personnalités autour desquelles sont tissés de solides textes épiques:

« C'est incontestablement le jamu qui identifie un Mandingue. De Kaya Mankan Cissé, empereur du Ghana, à Mamadou Konaté, Modibo Keïta, Sékou Touré, Ouezzin Coulibaly, Daouda Kaïraba Diawara, les héros de l'indépendance, en passant par Soudiata, Soumaoro Kanté, Babemba Traoré, Mamadou Lamine Dramé, etc., les Mandingues se reconnaissent, sans équivoque, grâce à leurs jamu, dont les Européens ont fait des noms de famille, mais que l'on doit plutôt considérer comme des désignations de clan. Le mot veut en fait dire ces noms, il faut le reconnaître occupe une place importante dans les péripéties de « lignée paternelle » ... » (p. 14).

J. D. Kéïta met en exergue, ici, deux caractéristiques de l'indice « jamu » : précieux identifiant ethnique « c'est incontestablement le jamu qui identifie un mandingue » et en même temps l'expression d'une consanguinité avérée, l'appartenance patriarcale : « Le mot veut dire « lignée paternelle » dont la traduction bambara est « bôkolo » terme qui se traduit littéralement « l'os dont on est issu » ou encore l'essence de l'être ou enfin, ligne agnatique. Jean Djigui Keïta, dans la riche gamme des « jamu », en retient ici à travers une énonciation teintée d'envolée laudative : Cissé, Keïta, Kanté, Traoré, Dramé, Konaté, Touré et Coulibaly qui sont des « jamu ». Chacun de ces « jamu » évoque la place du clan en question dans le processus de peuplement de l'espace Mandingue tel qu'énoncé dans la texture de *Kuyaté la force du serment, aux origines du griot mandingue*.

La problématique fondée autour de l'indice « jamu » n'est pas un simple fait de l'histoire, il est culturel et plonge sa racine dans le mythe des origines ; c'est pour cela qu'il y a lieu d'accorder une attention toute particulière aux deux dimensions du concept « jamu » : la consanguinité ou descendance patriarcale, expression de la légitimité de l'individu et

l'appartenance ethnique à celle-ci est associée à une forte dose de valeur tellurique liée à l'espace d'implantation du groupe ethnique. Ainsi, dans le chapitre III de son livre *L'unité culturelle de l'Afrique Noire*, Cheikh Anta Diop revient un peu sur cette notion de « toponymie » et « d'ethnonymie » comme indice révélateur d'appartenance et d'occupation du « berceau commun ».

Les sites historiques retenus dans le texte épique ont constitué pour des sous groupes ethniques des lieux de résidence. Par exemple quand on entend : « Wage », « Tunkara » ou « Sakho, sans risque de se méprendre sur l'origine de ces ethnies, elles sont classées parmi les familles soninké du Wagadu. L'évolution séquentielle du récit s'inscrit dans la dynamique de cette localisation ou de cette forme de toponymie. Ainsi chacune des vingt-cinq séquences du texte épique est-elle dominée par la présence d'un ou de deux noms « jamu » :

« kuyatè » , « Jaabe », « Sise », « Tunkara », « Wage », « Saanè », « Sakko », « Sokhona », « Silla », « Fadè », « Jariso », « Yarèsi », « Fanè », « Kantè », « Balo », « Kuruma », « Kamara », « Konatè », « Berete », « Kuma », « Janè », « Turé », « Kondè », « Tarawélé », « Jèbagatè », « Kamisoko »,

Ces noms sont affectés en fonction de l'appartenance de l'individu à une couche donnée ou classe sociale et qui est intégrée dans le schéma traditionnel de stratification du tissu social constitué de nobles ou « horon », gens de castes ou « nyamakala » (forgerons, griots, founés et garankés) et de marabouts. Chaque nom est un indice expressif de l'identité et l'appartenance à telle ou telle couche ou classe sociale.

Quelques « jamu » de nobles ou *horon*

Jaabe, Tunkara, Saanè, Wage, Sakko, Sokhona, Sila, Kamara, Konatè, Tarawélé, Kondè. Il s'agit de quelques noms ou « jamu », à titre indicatif, que l'on retrouve dans les différentes séquences du texte épique *Kuyatè la Force du serment, aux origines du griot mandingue*, des clans qui se sont révélés soit dans l'occupation de telle ou telle zone du terroir : Wagadu, Soso et Mandé, soit dans l'accompagnement guerrier du pouvoir de Soundjata.

Quelques « jamu » de marabouts :

Bereté, Kuma, Turé, Janè, Sise. Ces « jamu », qui désignent dans le tissu social des «Mori-kandas» ou clans de marabouts, sont ceux de groupes intermédiaires composés de premiers « lettrés » du Mandé en connaissances islamiques. Des clans ou « kandas » qui, selon la conscience collective, sont d'origine orientale, ont été chacun d'un apport inestimable dans la consolidation du pouvoir de Soundjata en termes d'apports occultes et même dans la pérennisation de certaines valeurs au sein du tissu social. L'auteur situe l'origine des clans de marabouts à Mèma :

« Mèma était le pays des marabouts. À Mèma, à coté des nombreux clans guerriers, il y avait aussi les clans des marabouts. Les clans marka convertis à l'islam avaient en effet leurs représentants à Mèma. Nombre d'entre eux acquièrent plus tard le titre de « marabout du Manden » (Manden mor)i. Ce sont les Kuma, les Janè, les Turé et les Sisé. Il y a aussi les Suwarè et les Saganogo » (p.122).

S'agissant toujours de ces « Mori-kandas » ou clans de Marabouts, Jean Djigui Kéïta apporte quelques précisions :

« ..., les marabouts du Mandé, ce sont les Cissé, les Touré, les Diané et les Béréte. Ils sont les premiers à aller enseigner l'islam au Sud, dans ce qui va être le Mandé et dont les rois vont fonder l'empire du Mali. Leurs ancêtres au Mandé sont Bougariba Cissé, Tomodo Makandian *Fade* Béréte, Séré-Dogori Diané et Sirimafing Kanda Touré » (p. 21).

Le texte de Diakité consacre plusieurs séquences à l'ordre d'arrivée et d'implantation des familles marabouts dans les différentes zones de l'aire culturelle mandingue.

Quelques « jamu » de gens de castes

Forgerons de Wagadu, Soso et du Mandé : Yarési, Fané, Jariso, Kanté, Balo, Kuruma. Il est à noter que les forgerons ou « Numu » occupent le sommet de la hiérarchie des gens de castes ou « nyamakala » dans le Mandé. À l'image de Sumaworo (roi thaumaturge) ancêtre des Kantè comme le présente le Professeur Diakité dans les séquences consacrées à ce personnage, la séquence 12 à titre d'exemple :

« Le forgeron est le fils aîné de l'humanité, disent en effet les Mandenka. Les Mandenka disent aussi qu'il est le maître des choses occultes (subaa), Or l'aïeul des forgerons est Farakurun c'est Farakurun qui a maîtrisé le feu, c'est Farakurun qui a inventé le fourneau (*gwansulu*) dans lequel il transformait la pierre en fer ; c'est Farakurun qui a inventé la forge (*fan*) ou il a rendu le fer malléable. Sachez-le, le monde est adossé à l'enclume du forgeron et tous les forgerons descendent de Farakurun » (p.92).

Revisitant d'autres foyers de rayonnement culturel, nous serons tentés de rapprocher Farakurun iwHéphaïstos de la mythologie grecque. Les deux figures ont les mêmes attributs : « Le forgeron, magicien, Héphaïstos, est doué d'habileté ; il possède un métier et une technique remarquables, uniques dans le monde des dieux ». Les forgerons, au sommet de la pyramide des gens de caste, sont incontestablement détenteurs de connaissances occultes insoupçonnés : du feu, du fer (métier de la forge) et de la terre (la poterie pour les femmes). Ils interviennent, et ont le privilège d'officier dans les cérémonies à caractère cyclique (rituel ou cultuel) : rites funéraires, circoncisions et d'autres cérémonies et particulièrement le culte du « komo » dans les communautés au sein desquelles ils évoluent.

2. ORIGINES ET VALEURS IDENTITAIRES DE « JAMU » DE GRIOT EN MILIEU MANDINGUE

Être griot, qu'est-ce que cela signifie en milieu mandingue ? Massa Makan Diabaté nous aide à apporter une réponse à cette interrogation :

« Être griot, c'est appartenir à une caste, la caste des gens de la parole... Être, griot, c'est participer à la mémoire sociale d'un peuple, en l'occurrence du peuple manding... Leur nom en bambara, diéli, signifie « sang ». Tel le sang, en effet, ils circulent dans le corps de la société qu'ils peuvent guérir ou rendre malade, selon qu'ils atténuent ou avivent ses conflits par leurs paroles et par leurs chants ».

Il est important, avant tout, de mettre l'accent sur l'appartenance de l'écrivain, romancier et dramaturge malien à la caste des griots. Quelles sont, selon toujours Massa Makan Diabaté, les grandes familles des griots qui se distinguent par leur nom « jamu » ?

« En fait les griots expliquent leur origine par le nom clanique des deux grandes familles Janbakatè, ce qui veut dire « personne ne peut te refuser quelque chose », et

« Kouyatè », c'est-à-dire « il y a un secret entre toi et moi », les Kouyatè étaient liés aux rois traditionnels manding, en l'occurrence les Keïta, par un secret ».

À la lumière de cet aveu de l'écrivain-griot, nous avouons sans risque de nous tromper qu'il a existé, en son temps, et comme nous le constatons dans le récit épique de Diakité, deux grandes familles de griot dans le Manding, porteuses chacune d'un « jamu » : Kuyatè et Jaabakatè.

La famille Kuyatè

Le concept, dans sa primauté, a désigné un élément de la famille ou du clan : Kuyatè. Ce « jamu », chez les griots, désigne à l'origine Doka qui est le prénom ou encore « tōxô » ; l'ancêtre de cette famille. Celui-ci, même s'il n'est pas fondateur de la caste des griots Kuyaté, la légende retient qu'il est le point de référence dans le processus d'évolution d'un groupe (famille ou clan), en reconnaissance d'un acte mérité qu'il aurait posé et qui va désormais marquer la lignée. C'est ainsi que dans son récit Diakité, avec insistance, marque la genèse du Nom Kuyatè, un patronyme ou « jamu » qui trouve son origine dans les aventures de Nyankoman Doka à Soso chez Sosobali Sumaworo :

« - Ah ! dit Sumaworo, il est si agréable de s'entendre louer par un autre que soi. Les génies m'ont offert ce balafon à Sosofanfan et depuis j'en joue lorsque je pars à la chasse. Je jouais certes de ce balafon, mais je n'avais encore jamais dansé à son rythme. Je ne pouvais, tout seul, jouer et danser à la fois ! Il est si agréable de s'entendre louer par un autre que soi. Et puis, l'art que tu montres à jouer du balafon est un don de Dieu. Oui, c'est Dieu qui te l'a donné ce grand art et je suis heureux d'en profiter désormais. Car à partir d'aujourd'hui, tu seras à mon service et tu veilleras sur mon *balafon* tel l'épervier (sègè) qui veille sur moi-même et sur tout mon clan. Tu seras mon balafasègè- l'épervier maître de mon balafon.

Voilà comment Doka devint Balafasègè. Sumaworo en avait fait le gardien de son balafon : balafasègè n'est autre que le titre qu'il avait reçu. Voilà pourquoi les Kouyatè s'identifient à l'épervier ! ...Il apprécia la très grande maîtrise de l'art de la parole de l'aïeul Doka ».

« Doka est l'aïeul, le premier des griots Kuyaté du Manden. Fasègè est son autre nom, Bala Fasègè, en référence à l'animal-totem des Kuyaté ».

Il est à noter que dans la caste des griots existent des paliers et la légende enseigne que le sommet de la hiérarchie est occupé par ceux-là qui sont des descendants de Doka, le point commun à tous les Kuyaté ou encore l'origine de la ligne agnatique des Kuyaté. Nous rangeons ceux-

ci dans le registre que nous appelons le premier âge de la race des griots. Les descendants de Bala Fasègè Kuyatè constituent la branche de griots de souche ou encore de sang. À ce sujet et comme une marque de reconnaissance retenue dans la mémoire collective des griots, ceux-ci ne fredonnent-ils pas eux-mêmes, au son du balafon, ce refrain très célèbre :

« Kuyatè, roi des griots, aucun griot n'égale Kuyatè »
« Que les autres ne s'en offusquent guère ! »

Ainsi, tous les griots qui portent le patronyme Kuyatè, qu'ils soient du Mali, de la Guinée Conakry, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Niger, du Sénégal, de la Gambie, de la Guinée Bissau, de la Sierra Leone et du Libéria, en somme, tous les peuples qui ont en partage l'aire culturelle mandingue, tous ont le même ancêtre : Doka. Ils s'identifient tous à celui-ci et se réclament tous de lui ... Doka, le premier griot, celui qui est au commencement de l'acte « griotique » dans la culture mandingue.

« Doka qui est en surplomb des autres
Doka n'a pas son pareil parmi les griots !
Doka c'est l'aïeul, le premier des griots Kuyatè du Manden. Fasègè est
Son autre nom, Bala Fasègè, en référence à l'animal-totem des Kuyatè.
À chacun ses origines (siya) »

Dans les traditions mandingues, tout tient à cette notion de « siya » qui s'explique, dans d'autres cultures, par le concept de ligne agnatique. « siya » n'est pas une exclusivité des griots. La notion s'applique à toutes les classes sociales ; car « siya » est un concept puisé dans le mythe des origines.

Tous les Kuyatè sont issus de Doka dont la descendance a donné naissance à trois branches : Musa, Masamaan et Batrumori l'Aîné.

- « La branche issue de Batrumori a donné les Soma-jéli, les griots thaumaturges, les griots prêtres du Koma ! Le Koma ? Sachez-le, je vous dis, les griots Kuyatè en sont des acteurs à l'origine ; car Doka l'aïeul est le premier jelimani du Koma ».

Il s'agit là de la branche qui détient le pouvoir thaumaturgique à l'image de l'ancêtre Doka qui, dans une situation d'exception (violer l'interdit, le secret du Roi Thaumaturge) a fait preuve de courage, de

sang froid et d'expressivité laudative pour séduire Sumaworo. Ces qualités ou valeurs identitaires ont été léguées à la branche de « Batrumori l'Aîné ».

- « La branche de Musa, le puîné, a reçu comme héritage le soso bala, le balafon de soso, le balafon originel. Ses descendants en assurent encore *aujourd'hui la garde à Nyagasola* ».

Il est à noter qu'une des conséquences de la tracée des frontières a été le fait de partager cette branche entre deux pays voisins : le Mali qui abrite la branche du village de Kumakara et la Guinée où se situe la branche du village de Nyagasola là où se trouve le symbole de l'identité « le soso bala ». La légende enseigne que la garde du précieux héritage était assurée par le plus âgé des deux communautés (Kumakara et Nyagasola) et le transfert, d'une localité à une autre, donnait l'occasion à une grande cérémonie rituelle et culturelle. Les indépendances ont, hélas, mis fin à cette pratique combien symbolique d'une lignée ; expression de l'appartenance à l'origine commune.

- « Quant à Masamaan le cadet, il a hérité de la parole. La grande parole du Manden est dans la bouche des descendants de Masamaan ».

Les pouvoirs sont attribués en fonction de la logique de l'ordre de naissance : le pouvoir Thaumaturgique (le règne des forces occultes) est attribué à l'aîné, la Garde du balafon de Sumaworo (soso-bala, gage d'un pacte entre deux familles) est réservée au puîné et enfin la grande Rhétorique (l'éloquence griotique) léguée au cadet de la famille. Ces attributs sont des valeurs culturelles et identitaires, et chaque composant de l'héritage est une parcelle du pouvoir de Doka. Ainsi, les trois legs constituent-ils l'expression collective d'une identité qui s'enracine dans le droit à l'identité de chacune des branches issues de « Doka, le premier des griots Kuyatè du Manden ».

L'histoire récente retient, parmi tant d'autres, quelques figures célèbres :

- Karifakumba « karifa le grand » Kuyatè de Kumakara au Mali,
- Bintou Fama Kuyatè de Kéla au Mali,
- Sory Kandia Kuyatè de la République de Guinée

La famille Jabakate

Pour ce qui est du cas des griots Jabakate, il suffit de revoir un peu l'épisode de la bataille contre le buffle orchestré, selon le texte de Diakité, par les deux frères Wulanba et Wulandi. Il est à préciser que huit séquences des treize premières sont consacrées à la péripétie des frères Wulandi et Wulanba, conquête de la femme buffle de Do.

« Le buffle solitaire de Do était tombé ! Terrassé par Wulanba et Wulandi... Seule la queue était restée intacte ! Les deux chasseurs la coupèrent avec leur kutigè-moso. Wulanba et Wulandi irradiaient de bonheur. Le grand frère, la queue du buffle à la main, ne put se retenir de chanter leurs propres louanges (...)

C'était comme un jeu entre les deux hommes : Wulanba chantait et Wulandi se pavanait. Ils exprimaient ainsi tout leur bonheur d'être venu à bout du buffle. Wulanba était tant en verbe que Wulandi, quand il eut fini de chanter, lui fit le compliment suivant : « Ah ! Grand frère ! Si tu avais été griot, personne ne pourrait rien te refuser ! (i jébaga-tè !) » C'est de là que vient le patronyme des griots jèbagatè. Les griots *jèbagatè* (Diabaté, Dioubaté...) descendent de Wulanba ce sont des Tarawélé ! »

Voilà comment de son statut de *horon* (noble) le déclamateur de louanges devint griot Jabagate. Il est important de savoir que c'est celui qui a entonné pour la première fois la devise des Tarawélé ou « Turamanfasa » qui est devenu du coup l'ancêtre de la branche griot Jabakate « compliment » à l'origine et patronyme en définitive. Ainsi, la conscience collective mandinka attribuera à toute la descendance de Wulanba le statut d'excellent déclamateur ou mieux la fonction de griot (grand artiste, maître de la parole).

Une étude de l'arbre généalogique de wulanba nous permet de citer tout au long de l'histoire du Mandé quelques célèbres figures de griots qui ont marqué leur époque et qui continuent à être cités en modèles par leurs pairs. Il s'agit, entre autres, de

- l'histoire du royaume bambara de Ségou a connu une célèbre figure de griot à la cour de Dâ Monzon en la personne de Jéli Ngorni Jabate ;
- dans les sillages de l'Empereur du Wassulu Almamy Samory Touré, l'histoire retient un fidèle compagnon en la personne de Moryfing Djan Jabate ;
- l'histoire moderne de la jeune République du Mali nous retiendrons deux figures qui font la fierté de cette branche de griots issue de Wulanba. Il s'agit de Kèlè Monzon Jabate de Kita (célèbre chef des

griots de cette contrée) et de Kéla Balla Jabate de Kèla (village situé dans la préfecture de Kangaba, région de Koulikoro).

3. LES « JAMU » OU NOMS DE CLANS OU FAMILLES AYANT FAIT OU FAISANT OFFICE DE GRIOT

Dans le répertoire des noms ou *jamu* qui s'ajoutent aux noms des deux familles qui sont de souche Kuyatè et Jabate, nous pouvons recenser dans différentes localités du Mali et même dans d'autres pays issus du territoire ancien du Mandé, des noms ou *jamu* qui font fonction de griot alors que de façon originelle ils sont reconnus issus d'autres couches ou de classes sociales (nobles). Ces cas de *jamu* sont nombreux, sans être exhaustif nous pouvons citer quelques *jamu* célèbres qui font office de griot.

Kamissoko

Selon Drissa Diakité, la branche des Kimissoko installée à Kirina serait issue de Fakoli :

« Fakoli marqua la grande considération qu'il avait pour Tomona Manganjan Béréte en lui confiant Kamiso, le benjamin de ses fils. Oui ! Tomona Manganjan éleva Kamiso comme son propre fils ; il assura son éducation.

Les Kamissoko descendants de Kamiso entretiennent aujourd'hui encore des rapports particuliers avec les Béréte du Manden.

.....
Entre les Kamissoko de Kirina et les Béréte de BaduguJoliba, les choses se passent encore ainsi » (p.161)

Parfaite illustration d'alliance entre deux familles : Béréte et Kamissoko. Cette branche de Kamissoko de Kirina est une exception, elle se réclame de la caste des griots et est reconnue comme telle dans la tradition. Dans l'histoire, elle a donné naissance à une figure célèbre en la personne de Wa Kamissoko excellent traditionniste qui a travaillé avec un des grands historiens chercheurs du Mali : le Professeur Youssouf Tata Cissé.

Il est à préciser ici que tous les Kamissoko ne sont pas des griots dans le Manden. Il y a des Kamissoko dans certains villages tels que : Habaladougou Kiniéba, Kita qui sont nobles de souche, du même registre que les Sinaba, Sinayoko qui sont des Bula.

Soumano, Dayon ou Dante

Ces patronymes, devenus par la force des choses des noms de castes, sont à l'origine des descendants de la famille princière du Manden : Mansaden ou Massaren ou encore fils du Mansa au même titre que les Coulibaly, les Konaté et les Kéïta. Dans le rang des Soumano, l'histoire retient certaines figures célèbres : l'illustre griot de Da Monzon (du royaume bambara de Ségou) : Tignè Tiguiba Dantè et le célèbre chef griot du Mali des années 1960-70 en la personne de Diamoussa Soumano.

Sissoko ou Cissoko

Autant les Kamissoko sont des Bula, c'est-à-dire descendants de Fakoli, les Sissoko ou Cissoko sont aussi des Bulas. Ils ne sont pas tous des gens de castes, mais certains en font fonction. Ainsi, l'histoire moderne du Mali a enregistré le passage de deux célèbres figures qui ont marqué leur temps en tant que griots : Ban Zoumana Cissoko, célèbre griot de la République des années 1960 (originaire de la région de Ségou) et Djéli Baba Cissoko (chroniqueur et traditionniste originaire du Kaarta).

Kone

Il faut reconnaître que ce nom, en certains endroits, a basculé dans le rang des noms de castes sans en être à l'origine. Les Koné ou Kondè sont de la famille royale de Do, de la souche que Kamissa, la femme buffle : « Oui, le buffle solitaire.. Moi, Kamissa, de Do. Je suis une authentique Kondè, une Kondè de souche. Je suis de la famille royale. Je suis la tante amère de NyèmogoJata, le roi actuel » (p. 71)

La vie quotidienne enregistre dans certaines sociétés de l'aire culturelle mandingue des familles Koné qui font office de griot. Ainsi, nous retrouvons dans la cour du roi bambara de Ségou Da Monzon Diarra un célèbre conseiller et griot Mankoye Konè . Nous pouvons citer également Djéli Alkaou Koné (traditionniste, originaire du kaarta). À tous ces noms on peut ajouter d'autres tels que des Koïta ou Koïté, Camara, Dramé, Sackho qui font fonction de griot sans en être de souche.

CONCLUSION

« Au carrefour de l'oral et de l'écrit », *Kuyatè, la force du Serment, aux origines du griot mandingue* est d'un intérêt littéraire indiscutable. L'originalité de ce récit réside dans la simplicité de la technique de restitution adoptée par son auteur : système de collecte des différentes péripéties (informations recueillies auprès de célèbres traditionnistes du terroir, entre autres Nakountè Kanté de Naréna), la structuration en chants annoncés par le même refrain, le style laudatif et le lexique puisé dans un répertoire moins savant. Ainsi, le texte du Diakitè s'inspire de la légende et prescrit dans le mythe des valeurs identitaires dont quelques unes sont abordées dans cette étude. Enfin, nous avons voulu articuler ce bref aperçu autour du concept de « nom » ou « siya » de griots, premier indice identitaire, en raison du constat d'un persistant et dangereux amalgame qui se fait, de nos jours, entre l'appartenance à l'une des lignes agnatiques de griots et l'exercice d'un métier celui de l'artiste musicien : (chanteur, compositeur, instrumentaliste), une confusion dont souffre cette importante caste. Dans les sociétés modernes, il est difficile de distinguer les griots de souche des « ayant fait office de griots ».

Le texte épique de Drissa Diakitè, dédié à la ligne agnatique des griots Kuyatè, offre l'occasion d'apporter des éclaircissements relatifs au système de stratification qui étayait l'équilibre des sociétés traditionnelles tel que véhiculé dans les textes oraux.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DIAKITÉ, Drissa, *Kuyatè La force du Serment, aux origines du griot mandingue*, Bamako, L'Harmattan/ La Sahélienne, 2009.
- DIABATÉ, Massa Makan, « Être griot d'Aujourd'hui », in *Littérature malienne, Notre Librairie*, n° 75 -76 juillet-octobre 1984.
- KEÏTA, Jean Djigui, *Les Mandingues de Koumbi à Paris*, Bamako, Éditions Donniya, 2011.